

	Assemblée générale ordinaire 11 juin 2021 ----- Compte-rendu	Pages : 4 + annexes Rédactrice : AFM Date : 02/07/2021
---	---	--

Sur convocation du Président, les adhérents d'OPenIG se sont réunis le 11 juin, de 10h à 12h10, en visioconférence Teams.

Le quorum est respecté (34 adhérents avec droit de vote présents + 22 pouvoirs, soit 56 adhérents présents ou représentés, à savoir davantage que les 10% requis du nombre d'adhérents : 175 fin 2019) et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Les votes ont lieu via l'application sécurisée Klaxoon (les résultats des votes sont récupérés et archivés à OPenIG). Quelques adhérents ont rejoint l'AG en cours, si bien que le nombre de votants n'est pas le même pour tous les votes. Les 5 adhérents dépositaires de pouvoirs ont été présents pour tous les votes.

La liste des membre présents, représentés et excusés et l'ordre du jour sont joints en annexe, de même que le fichier support Powerpoint d'OPenIG.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président salue les nombreux participants. Il remercie l'équipe d'OPenIG ainsi que tous les adhérents qui, depuis le début de la crise sanitaire, continuent à s'impliquer dans la dynamique collaborative de l'association.

I – RAPPORT MORAL 2020

Le Président présente le rapport moral et le rapport d'activité de l'année 2020 (*voir le rapport d'activité transmis avant l'AG et le support Powerpoint*). Les faits les plus marquants dans la vie de l'association au cours de cette année sont :

- l'ouverture du nouveau portail et de la nouvelle IDG,
- l'organisation du premier atelier de programmation du CRIG Occitanie à Toulouse,
- l'organisation d'AppSpace 2020 à Montpellier, et la participation active aux GeoDatadays 2020
- la tenue, en présentiel puis en visio conférence, de réunions de sensibilisation au PCRS...

L'association comptait au 31 décembre 2020 175 adhérents (dont 19 nouveaux) et 10 nouveaux membres ont été acceptés depuis le début d'année 2021.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 31 votants et 22 pouvoirs.

II – RAPPORT FINANCIER

2.1/ Exercice comptable 2020

La Directrice détaille les principaux éléments présents dans la Note de la Trésorière disponible dans les documents préparatoires (de même que les rapports officiels de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes) : le budget de fonctionnement 2020 est excédentaire de 42 682 €, et en diminution par rapport à l'année précédente.

Le commissaire aux comptes précise que le pourcentage croissant de la part des cotisations dans les ressources permet d'accroître l'indépendance de l'association : Philippe Petit-Hugon rappelle que c'était l'un des objectifs de la réforme des cotisations réalisée par SIG L-R (*NDLR* : « *ancêtre* » d'OPenIG) en 2015 pour augmenter les fonds propres et pouvoir co-financer des investissements.

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes 2020 présentés sont « réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Les comptes de l'exercice 2020, qui avaient été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 mars, sont approuvés à l'unanimité des 33 votants (+ 22 pouvoirs).

L'Assemblée Générale vote favorablement (29 votes sur les 33 votants + 22 pouvoirs ; 4 abstentions) l'imputation du résultat positif (42 682 €) aux comptes A-nouveaux.

2.2/ Budget prévisionnel 2021

La Directrice présente les budgets de fonctionnement (650 000 €) et d'investissement (65 000 €) prévisionnels 2021 (voir la « Note de la Trésorière » parmi les documents préparatoires).

Sébastien Bourdeau (IGN) informe que les coûts de forfait d'accès aux données non encore en opendata est amené à diminuer au cours des prochaines semaines.

Le budget prévisionnel 2021 est voté à l'unanimité des 32 votants (+ 22 pouvoirs).

2.3/ Grille de cotisations pour 2022

La grille de cotisations proposée pour 2022 comporte 3 propositions de modifications par rapport à celle en vigueur en 2021 :

- ajout d'un principe de subsidiarité (adhérents directs / indirects) ;
- ajout d'un paragraphe sur les CD souhaitant redistribuer les MAJIC ;
- suppression du « droit d'entrée » pour les départs / sorties.

Sur ce dernier point, Bertrand Monthubert (Région) précise que si un adhérent envisage de ne pas renouveler sa cotisation pour l'année suivante, il lui est demandé d'en parler à l'association avant afin qu'un dialogue puisse s'engager.

Cette grille de cotisations 2022 est approuvée par 29 des 31 votants (+ 22 pouvoirs) ; il y a 2 abstentions.

III – QUESTIONS D'ACTUALITE

3.1/ Nouvelle IDG , nouveaux services

La présentation des dernières informations sur la nouvelle IDG et le futur service de webcadastre réalisée par la Directrice à partir du fichier Powerpoint n'appelle pas de remarque.

3.2/ Fonctionnement interne : ressources humaines et communication

Au-delà des éléments présentés dans le fichier Powerpoint, les seuls échanges en séance concernent les points suivants :

- l'argumentaire sur la **complémentarité** entre les divers portails proposant de diffuser des données **opendata**, qui vise à clarifier un certain nombre de points de manière pédagogique à l'échelle régionale (*NDLR : un atelier aura lieu le 8 septembre à 10h avec tous les adhérents qui le souhaitent ; inscription jusqu'au 6 septembre sur [ce lien](#)*) ;
- l'organisation de la **Journée Professionnelle** « Données foncières : un atout pour votre SIG » fin mai sous la forme d'un plateau-télé et d'ateliers en distanciel, qui a rencontré beaucoup de succès ; un certain nombre d'adhérents qui y ont participé saluent la qualité de cette journée, tant sur le fond que sur la forme (jugée dynamique).

3.3/ Actions, GT et projets en cours

Le **second atelier de programmation du CRIG Occitanie** devrait avoir lieu en novembre à la Cité de l'Economie et des Métiers de demain à Montpellier ; l'un des objectifs est qu'il soit moins « descendant » et plus participatif que la première édition de mars 2020.

La Directrice présente les actualités de l'association (diapos 45 à 54) : PCRS, Adressage, Occupation du sol, Geotrek, BD sols & Terra OccitanIA, GT foncier forestier, valorisation de produits satellitaires, OpenStreetMap, éclairage public...

Les échanges en séance concernent :

- **l'adressage** : François-Xavier Hallé (CC Albères Côte Vermeille Illibéris) remercie la réactivité du chef de projet OPenIG travaillant sur ce sujet ; des ateliers vont en effet avoir lieu cet automne avec quelques communes de la CC ACVI et de l'Hérault ; après des démarchages « agressifs » de certains opérateurs, les communes de la CC ACVI ont compris tout l'intérêt d'une démarche de mutualisation via l'EPCI avec l'aide d'OPenIG ; OPenIG s'appuie sur la communauté nationale très réactive sur cette thématique (AITF, ANCT...);
- **la valorisation des produits du satellitaire** ; depuis la fin d'année 2020, OPenIG travaille notamment beaucoup sur les produits neige développés par Theia (webinaires, vidéos, enquête, publication de données, prochainement une dataviz, accompagnement des utilisateurs...). OPenIG étant maintenant reconnu comme un UIA (utilisateur institutionnel autorisé) du dispositif DINAMIS, Jean-Yves Garinet (Magellium) souligne tout l'intérêt pour les utilisateurs qu'une personne d'OPenIG puisse répondre au téléphone pour les aider à obtenir les données sur les sites dédiés (Spot, Pléiades...)
- **l'observatoire régional du littoral** ; il s'agit d'un projet piloté par la Région (Alexandre Richard), dans lequel l'EID et Save sont prestataires, et pour lequel l'AURCA et OPenIG sont partenaires ; un premier atelier devrait avoir lieu tout début juillet. Il y a actuellement de nombreuses initiatives autour du littoral dont la démarche « [Ambition littoral](#) » portée par le parc naturel marin du Golfe du Lion.
- **l'éclairage public** : ce nouveau GT piloté par le SDEHG (Emmanuel Bardière) devrait se réunir à la rentrée ; il visera à
 - inciter les gestionnaires d'éclairages publics à saisir les données en conformité avec le géostandard StaR-Elec,
 - faciliter le suivi de la pollution lumineuse et de la trame noire porté par l'INRAE et la Région Occitanie avec l'appui de la Telescop – et dont les résultats seront prochainement diffusés sur l'IDG d'OPenIG –, dont les travaux conduisent notamment au futur géostandard EclExt (éclairage extérieur) compatible avec Star-Elec et le PCRS.

Marie Terrier (Région) informe que le sujet de la pollution lumineuse constitue un enjeu grandissant pour la Région et un certain nombre de territoires (parcs naturels, SCOT, EPCI...) ; elle participe aujourd'hui à un séminaire DINAMIS où l'accès aux images nocturnes du satellite Jilin sera à l'ordre du jour

3.4/ Contexte national

Bertrand Monthubert, nouveau président du Conseil National de l'Information Géographique, donne les grandes orientations de son mandat (récemment précisé dans une [lettre de mission](#)) dont une plus grande articulation entre le niveau national et les acteurs locaux (collectivités, entreprises...). Il sera secondé par Pierre Lulier, nouveau secrétaire général du CNIG. Après des ateliers en juillet et septembre, il prévoit de réunir le conseil plénier du CNIG en octobre pour acter les grandes actions stratégiques, puis chaque commission sera dotée d'une feuille de route.

L'ensemble des adhérents est incité à s'inscrire aux [GeoDataDays](#) les 15 et 16 septembre à Grenoble.

IV – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1/ Bilan des appels à candidatures

Vingt candidatures sont parvenues avant la tenue de l'AG, et aucune autre ne se manifeste en séance.

Bertrand Monthubert informe qu'il n'est pas candidat aux élections régionales, et qu'il ne sera donc plus élu régional à partir de la fin juin. Il restera néanmoins en lien étroit avec la politique régionale en matière de numérique à la demande de Carole Delga. La Région sera donc représentée dans OPenIG à partir de juillet par un élu et/ou Marie Terrier. Lui-même a adhéré récemment à OPenIG à titre individuel, et c'est dorénavant à ce titre qu'il est candidat au Conseil d'administration au sein du collège « autres ».

Jean-Marie Petiau retire sa candidature dans ce même collège ; il continuera à s'impliquer dans la thématique OCS.

Christine Archias (**CRIGE PACA**) retire sa candidature pour favoriser la représentation, au sein du collège « associations » du conseil d'administration, de la partie occidentale de l'Occitanie, avec la nouvelle candidature de **l'agence d'urbanisme de l'aire toulousaine** (AUAT) ; Isabelle Boulet (AUAT) remercie le CRIGE PACA, et motive sa candidature notamment par l'enjeu ZAN, et la nécessité d'approches mutualisées pour évaluer les politiques publiques, les évolutions de l'occupation du sol.

Bertrand Monthubert remercie les administrateurs sortants (Jean-Marie Petiau et Christine Archias) pour leur implication. Avec le CRIGE PACA, seule autre plateforme régionale au format associatif, et de surcroît voisine, les relations continuent également au sein de l'AFIGEO, du CNIG, etc.

Constatant que le retrait de candidatures est dû à un nombre maximal d'administrateurs par collège (alors que certaines places du CA restent vacantes depuis quelques années), Philippe Petit-Hugon rappelle que les statuts sont évolutifs, et qu'une Assemblée Générale Extraordinaire pourrait les faire évoluer. Marc Aparicio abonde dans le même sens : davantage de place pourrait par exemple être accordé dans le CA aux associations, acteurs essentiels des territoires. Le CA étudiera cela pour une prochaine AGE avant juin 2022.

4.2/ Vote

Il y a donc 18 candidatures au moment du vote.

Personne ne s'oppose à un vote à main levée. Personne ne s'oppose à un vote en bloc pour l'ensemble de ces 18 candidats. **Suit donc un vote en bloc pour l'ensemble des 18 candidats par Klaxoon : ceux-ci sont élus avec 29 voix pour (+ 22 pouvoirs) et 2 abstentions.**

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur confiance et pour leur participation et clôt l'assemblée à 12h10.

(remarque : un Conseil d'Administration d'installation a lieu à l'issue de l'AG).

Le Président



Bertrand MONTHUBERT